

Paris, le 18 février 2025

Communiqué de presse

Kalliopé conseille CGFI dans le cadre de l'acquisition de SCODEV Agro N'Tech, leader de la fertilisation issue de la valorisation de co-produits

La société d'avocats Kalliopé a conseillé le groupe CGFI dans le cadre de l'acquisition de SCODEV Agro N'Tech (*SCODEV*), spécialiste des amendements basiques et des engrais solides issus de la valorisation de co-produits, auprès du groupe normand Lepicard Agriculture.

Fondé il y a plus de 40 ans à Fort-de-France, CGFI est spécialisé dans la production de fertilisants minéraux et organiques, la vente d'intrants agricoles et la production de réactifs environnementaux. Cette opération s'inscrit dans la stratégie du groupe visant à renforcer sa position sur le marché de la fertilisation. Elle permettra à SCODEV de poursuivre son développement avec un élargissement de son offre et de sa gamme de produits, le renforcement de son maillage territorial en France et la mutualisation de ressources avec le groupe.

Kalliopé a accompagné CGFI sur l'ensemble des aspects transactionnels et corporate de l'opération, avec une équipe composée de Guillaume Martinet et Alexia Berbain Faguer (associés), qui assistent les dirigeants de CGFI dans leurs opérations de développement depuis 2006, et Karim Bouhali (collaborateur). Clément Levalois (CCA Audit) est intervenu sur les aspects financiers.

Lepicard Agriculture était conseillé par Aurélien Ferrand, David Abihssira et Thomas Tallec (Messis Finance - Banquier d'affaires), et Mickaël Goupil et Virginie Facchina (Hoalen Avocats).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Guillaume Martinet • Avocat associé • gmartinet@kalliope-law.com • 01.44.70.64.70
Alexia Berbain Faguer • Avocate associée • aberbain@kalliope-law.com • 01.44.70.64.70

À propos de Kalliopé

Fondée en 2008, Kalliopé est une société d'avocats indépendante qui accompagne acteurs privés et publics, français et étrangers, en conseil comme en contentieux, et intervient dans les domaines principaux du droit privé et du droit public des affaires : Rédaction et négociation de contrats ; Corporate - M&A - *Private Equity* ; Immobilier - Construction - Urbanisme ; Travail - Sécurité Sociale ; Energie et infrastructures ; Environnement et industries ; Contentieux - Arbitrage - Médiation ; Banque - Finance - Fonds réglementés ; Compliance - RSE ; Services publics et acteurs publics ; Propriété Intellectuelle.

Installés à Paris et dans la Drôme, les avocats de Kalliopé s'engagent aux côtés de leurs clients pour leur apporter des solutions globales, sur-mesure et opérationnelles, développées grâce à leur forte expertise sectorielle.

Kalliopé est membre de Iurope, une alliance de cabinets d'avocats d'affaires européens *full service* et dispose, en outre, d'un réseau de cabinets *Best friends* sur les autres continents. Kalliopé accompagne ses clients sur leurs problématiques les plus complexes, en Europe comme à l'international, avec le même engagement et la même qualité et proximité.

www.kalliope-law.com

X : @kalliopeLaw • LinkedIn : [linkedin.com/company/kalliopeLaw](https://www.linkedin.com/company/kalliopeLaw)

Retrouvez les communiqués de presse de Kalliopé : <https://www.kalliope-blog.com>.